

**CONSEIL MUNICIPAL DE ST AUBIN DU PLAIN**  
**REUNION DU 5 JUILLET 2021**

L'an deux mil vingt et un, le cinq juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle socio-éducative sous la présidence de Mme COTILLON Nicole, Maire.

Etaient présents :

Mr et Mmes les conseillers municipaux : Olivier BERTRAND – Christophe BLANCHARD – Florence COLLARD – Nicole COTILLON – Véronique GOBERT - Lucie LANDUYT – Dominique MALLAISÉ – Sylvain MIRANDE - Jean-Michel MONNEAU – Patrick PASTUREAU – Thomas POINT - Chantal RATEAU - Christelle TALON

Etaient excusés :

Lucie COURILLAUD qui donne pouvoir à Thomas POINT  
Sébastien SOULARD qui donne pouvoir à Nicole COTILLON.

Secrétaire de séance : Christophe BLANCHARD

**I – Adoption du compte rendu du conseil municipal du 7 juin 2021**

Ce point est reporté au conseil de septembre car le compte rendu a été envoyé trop tardivement.

**II - Compte rendu des commissions et COPIL**

**Commission Communication**

Des devis ont été demandés pour la réalisation de panneaux pour communiquer sur l'épicerie. De manière plus générale, les membres de la commission réfléchissent sur l'ensemble des panneaux informatifs qui existent dans le bourg.

**COPIL**

Lors de notre première réunion publique du 1<sup>er</sup> juin, peu d'habitants y avaient participé. Par contre, une quarantaine de personnes ont participé à la réunion du 30 juin. A partir de situations concrètes qui fonctionnent sur d'autres territoires, des groupes se sont constitués pour réfléchir à la vision de ce futur lieu, pour recenser les attentes des habitants, et aussi pour mesurer les freins face aux différents axes proposés. Puis un autre temps de rencontre s'est tenu le 1<sup>er</sup> juillet avec les partenaires qui pourraient s'impliquer sous différentes formes dans la vie de ce projet : Agglo – Comité des fêtes – La Colporteuse – Association Locale Familles Rurales – Le Relais Familles Rurales – La Fédération Familles Rurales. Des partenaires étaient excusés. Il faudra leur faire part de l'avancée du projet en s'appuyant sur les comptes-rendus. Il serait important de faire des essais d'actions concrètes en utilisant les locaux libres (logement et garage attenant à l'épicerie).

Les prochains pas qui pourraient être envisagés :

*D'ici septembre 2021*

- Ecriture du projet
- Communication sur la réunion des habitant·es du 30 juin 2021 / Appel à compétences, recensement des compétences auprès des habitant·es
- Rencontre bilatérale commune – partenaires absents

*Septembre 2021*

- Elargir le COPIL qui se réunirait une fois par trimestre pour suivre le projet, pour réunir des partenaires, des élus, relais du comité technique

- Créer un comité technique avec des habitant·es : avec des commissions pour animer les pôles (épicerie, bar, animations) – se retrouver pour travailler, animation de certaines commissions par des habitant·es

*Octobre 2021*

- Premières réunions des comités techniques

*Automne-Hiver 2021*

- Voyages apprenants : La colporteuse, d'autres tiers-lieux (Le champ commun en Bretagne..)
- Faire des actions tests pour que les gens commencent à faire ensemble

### **Commission Patrimoine Bâti**

Agrandissement de la Maison d'assistantes maternelles : Le plan sommaire est présenté au conseil. Le chiffrage approximatif fait par le cabinet R & C est de 85 000 € HT (+ 12 % pour les honoraires). Le conseil décide d'étendre la mission du cabinet R & C jusqu'à l'élaboration du permis de construire. Plusieurs points seront à vérifier : la durée de la fermeture de la MAM pour faciliter les travaux – l'avis de la commission de sécurité au regard des plans proposés – l'avis de la PMI avec ces nouveaux aménagements.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents*

Travaux au presbytère : Pour permettre l'isolation de ce logement, il est nécessaire de réaliser 2 trappes. L'entreprise SAS HAY a établi pour un montant de 944 € HT.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents*

Il est également décidé de faire faire une estimation de ce logement et des dépendances par un agent immobilier.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents*

Cantine : Le lave-vaisselle ne fonctionne plus correctement (rinçage et séchage). Ce lave-vaisselle a 40 ans. Il est donc nécessaire de le changer pour assurer un lavage correct de la vaisselle. Un devis établi par Ouest Occasion – Parthenay est présenté pour un montant de 1 698,00 € HT. Il est demandé de comparer le prix en matériel neuf équivalent auprès de l'UGAP et de MANUTAN. Il faut également étudier la piste du matériel d'occasion.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour le principe du changement du lave-vaisselle compte tenu de l'urgence de cet achat.*

Eglise : Pour consolider les linteaux au-dessus des portes latérales et le mur du chœur fissuré, l'entreprise Dubreuil a établi un devis d'un montant de 8 152.00 € HT.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents*

Ecole : Pour réaliser l'isolation de l'école (dispositif d'isolation à 1 €) par le sous-sol, il est nécessaire de réaliser 2 trappes pour l'accès. L'entreprise Dubreuil a établi un devis d'un montant de 3 033,00 € HT.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents*

## **Commission Finances**

Subvention aux associations : Les conseillers « membres adhérents » à une association ne peuvent pas prendre part au vote pour l'attribution d'une subvention. Les tableaux ci-dessous listent les associations qui ont fait une demande de subvention. Les conseillers adhérents à une association se sont mis en retrait pour ne pas participer au vote.

<b><i>ASSOCIATIONS COMMUNALES</i></b>		<b><i>1,50%</i></b>	
<b>N°</b>	<b>Nom</b>	<b>Montant 2021 validé</b>	
1	Familles Rurales	395,89 €	13 votes OUI - 2 conseillers en retrait
2	Cyclotourisme	285,51 €	15 votes OUI
3	Garenne	181,49 €	14 votes OUI - 1 conseiller en retrait
4	OSA	276,06 €	15 votes OUI
5	FNACA	217,58 €	15 votes OUI
6	EVSAC	821,50 €	14 votes OUI - 1 conseiller en retrait
7	Club des aînés	285,51 €	14 votes OUI - 1 conseiller en retrait
9	Sauvegarde Paysage en Bocage	50,75 €	14 votes OUI - 1 conseiller en retrait
<b>TOTAL</b>		<b>2 514,28 €</b>	

<b><i>ASSOCIATIONS HORS COMMUNE</i></b>		<b><i>1,50%</i></b>	
<b>N°</b>	<b>Nom</b>	<b>Montant 2021 validé</b>	
1	APE Collège Blaise Pascal	931,47 €	
2	APEL Collège St Joseph	147,07 €	
3	Groupement Familles Rurales	169,50 €	12 votes OUI - 3 conseillers en retrait
7	Twirling Club Argentonnais	52,50 €	
<b>TOTAL</b>		<b>1 300,53 €</b>	

<b><i>ASSOCIATIONS CARITATIVES</i></b>		<b><i>1,50%</i></b>	
<b>N°</b>	<b>Nom</b>	<b>Montant 2021 validé</b>	
12	Cent pour 1 en bocage	84,91 €	14 votes OUI - 1 conseiller en retrait
13	Banque Alimentaire	150,00 €	15 votes OUI
<b>TOTAL</b>		<b>234,91 €</b>	

### **Véronique GOBERT quitte la séance à 22 h 50**

Consultation pour les copieurs Ecole et Mairie : 3 fournisseurs ont répondu à la consultation en option ACHAT ou LOCATION – durée 3 ans ou 5 ans. Le conseil prend connaissance des coûts dans le cadre de ces 2 approches.

- La commission propose de conserver le copieur de la mairie (copieur qui est propriété de la mairie) et d'envisager son changement quand il ne sera plus réparable. SBS continuera de fournir les consommables et facturera le coût copie prévu au contrat.
- La commission propose également de conserver le copieur de l'école en l'achetant pour un montant de 183 HT. C'PRO Ouest assurera la fourniture des cartouches d'encre et facturera le coût copie prévu au contrat. Mais les réparations seront à payer après proposition d'un devis.

***Accord du conseil à l'unanimité des membres présents***

Cimetière : aucun concessionnaire funéraire n'a répondu à la consultation pour la reprise des concessions non renouvelées. Cette consultation sera relancée en septembre. Il reste 5 concessions disponible à ce jour.

Emprunts : 5 banques (sur 7) ont répondu à la consultation. Le conseil prend connaissance des propositions. Mme le Maire propose que les propositions de prêts qui pourraient être retenues pour faire face au financement de nos investissements soient étudiées, et renégociées par le courtier retenu par l'Agglo2B pour ce type de mission. Ce point sera repris en septembre.

***Accord du conseil à l'unanimité des membres présents***

Épicerie :

1/ Au regard des coefficients appliqués sur les achats HT par les précédents gérants, il est proposé de garder les mêmes, à savoir :

- Les produits frais et les fruits et légumes : 1.5
- L'épicerie générale : 1.7
- Les alcools : + 2 euros
- Les produits en dépôt : 1.3
- Le pain : prix coûtant
- Le tabac : revente à prix coûtant

2/ Les comptes clients sont possibles avec un paiement à chaque fin de mois.

***Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour les coefficients et les comptes clients***

3/ Mme le Maire propose la décision modificative suivante pour honorer les factures de l'épicerie.

INVESTISSEMENT

CHAPITRE	COMPTÉ	LIBELLE DU COMPTE	MONTANT	CHAPITRE	COMPTÉ	LIBELLE DU COMPTE	MONTANT
23	2313	travaux sécurité	- 5 000,00 €	21	2135	installation agencement	4 000,00 €
				21	2183	matériel de bureau informatique	1 000,00 €
		TOTAL	- 5 000,00 €			TOTAL	5 000,00 €

***Accord du conseil à l'unanimité des membres présents***

Décision modificative au budget principal (en remplacement de celle du 3 mai 2021) : une décision modificative est nécessaire pour l'amortissement des logiciels, et pour le reclassement de plusieurs montants prévus pour travaux.

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTE	OP	MONTANTS	COMPTE	OP	MONTANTS
21318	40	- 10 000,00 €	28051	40	1 510,00 €
2188	40	- 15 000,00 €	2031	41	6 900,00 €
2151	41	- 17 100,00 €	1321		- 8 410,00 €
2151	35	26 100,00 €			
21318		15 000,00 €			
2111	74	1 000,00 €			

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents*

### **Commission Voirie - Environnement**

M. Jérôme BODET accepte le prix de 2 € par m2 pour le terrain qui sera nécessaire à la réalisation de la chemin piétonnier / cyclable. La superficie nécessaire à ce projet sera évaluée avec les services de l'Agglo.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents*

Un habitant demande à pouvoir faire une tranchée sur une route communale pour installer des tuyaux pour son système d'arrosage. Après discussion, le conseil émet des conditions pour ces travaux :

- . Travaux à la charge du demandeur,
- . Matériaux « neufs » pour le remblaiement,
- . Remise en état de la voirie,
- . Arrêté de circulation à établir.

Le demandeur devra accepter ces conditions pour entrer dans la phase de réalisation.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents*

### **III – Plan de financement : Agrandissement de la Maison d'assistantes maternelles**

ORIGINE (préciser la nature)	MONTANT DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE	POURCENTAGE	MONTANT DE LA SUBVENTION ESCOMPTEE	MONTANT DE LA SUBVENTION ACQUISE (joindre une copie de la décision)
DETR	94 759	40 %	37 904	
Conseil Départemental Amende de police				
Conseil Départemental Soutien investissement sur RD				
Conseil Départemental CAP 21				

SIEDS				
Communauté Européenne				
STDIL (réserve parlementaire)				
Autres subventions d'Etat :				
Autofinancement : - Emprunt : - Fonds propres	94 759	60 %	56 855	
Autres partenaires AGGLO2B				
TOTAL EN HT	94 759		94 759	

Mme le Maire apporte les explications nécessaires pour ce plan de financement.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents*

#### **IV – Augmentation du loyer de la Maison des assistantes maternelles au 1<sup>er</sup> septembre 2021**

Ce point sera repris en septembre 2021 après avoir rencontré les 4 assistantes maternelles et en fonction du projet d'agrandissement.

#### **V – Plan de financement : Aménagement de la Rue de la Croix Bernier**

ORIGINE (préciser la nature)	MONTANT DE LA DEPENSE SUBVENTIONNABLE	POURCENTAGE	MONTANT DE LA SUBVENTION ESCOMPTEE	MONTANT DE LA SUBVENTION ACQUISE (joindre une copie de la décision)
DETR	477 446.87	30 %	143.234.06	
Conseil Départemental Amende de police	450 666.55	30 %	12 810.00	
Conseil Départemental Soutien investissement sur RD				
Conseil Départemental CAP 21	457 713.55		7 632.00	
SIEDS	14 940.00	50 %	7 470.00	
Communauté Européenne				
STDIL (réserve parlementaire)				
Autres subventions d'Etat :				
Autofinancement : - Emprunt : - Fonds propres		73.29 %	499 001.06	
Autres partenaires AGGLO2B				

TOTAL EN HT			670 147.12	
-------------	--	--	------------	--

Mme le Maire apporte les explications nécessaires pour ce plan de financement.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents*

#### **VI – Organisation du service technique et du secrétariat**

Suite au départ d'E. BLANCHARD, un nouvel agent doit être recruté en lien avec Argentonny. Les modalités de recrutement ne sont pas identiques sur les 2 communes : recrutement permanent pour 21 heures hebdomadaires à Argentonny et recrutement en contrat à durée déterminée pour 14 heures hebdomadaires à Saint Aubin du Plain.

*Accord du conseil pour lancer le recrutement pour 14 heures hebdomadaires en contrat à durée déterminée.*

#### **VII – Questions diverses**

- . L'épicerie sera fermée du 9 août 2021 au 22 août 2021 (période de congés payés pour la responsable de magasin). Le service dépôt de pain à la mairie sera relancé.
- . Le service Déchets propose une journée de nettoyage de la nature le 18 septembre 2021 mais l'école envisage une opération similaire en semaine au cours du mois d'octobre.
- . Un conseiller demande des précisions sur l'avancée du dossier éolien. Mme le Maire précise qu'elle n'a pas d'informations depuis leur intervention en conseil.